



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

82 N° 1 1960

Actes du Souverain Pontife:  
Encyclique «Princeps Pastorum» sur les  
missions catholiques. Le «Pater noster» S.  
Pénitencerie: prière indulgenciée au Saint-  
Esprit pour le Concile oecuménique

ACTES DU SAINT-SIÈGE

p. 70 - 83

<https://www.nrt.be/fr/articles/actes-du-souverain-pontife-encyclique-princeps-pastorum-sur-les-missions-catholiques-le-pater-noster-s-penitencerie-priere-indulgenciee-au-saint-esprit-pour-le-concile-oecumenique-2026>

Encyclique « *Princeps Pastorum* » de S.S. Jean XXIII du 28 novembre 1959 sur les missions catholiques. — (Texte latin dans *L'Oss. Rom.* du 29 nov. 1959. — Trad. franç. dans *La Doc. Cath.*, 1959, c. 1537-1558).

En quarante années, cinq encycliques sont venues alerter le peuple chrétien sur le problème missionnaire, et donner aux apôtres lointains des encouragements et des directives.

Dès 1919, Benoît XV, dans « *Maximum Illud* », avait élevé la voix (cfr *N.R.Th.*, 1920, p. 89-95 et 154-163). Ce fut ensuite Pie XI, avec « *Rerum Ecclesiae* », en 1926 (cfr *N.R.Th.*, 1926, p. 321-328 et 373-386); Pie XII en 1951, dans « *Evangelii Praecones* » (cfr *N.R.Th.*, 1951, p. 854-868) et en 1957 dans « *Fidei Donum* » (cfr *N.R.Th.*, 1957, p. 636-641).

Voici maintenant un nouveau document : *Princeps Pastorum*, du 28 novembre 1959.

Il se situe dans la ligne des précédents auxquels d'ailleurs il fait d'emblée allusion.

Il ne veut pas les répéter; il ne prétend pas revêtir, comme *Evangelii Praecones*, les formes d'un petit traité presque complet de Missiologie. Mais il veut répondre aux appels que font monter des terres de mission deux situations extrêmes, et extrêmement dissemblables : ici « d'abondantes moissons croissent, prospèrent et mûrissent »; là « les travaux des ouvriers dans la vigne de Dieu sont extrêmement difficiles et ardues » ou même « les ennemis de Dieu et du Christ font peser sur les communautés chrétiennes la violence des persécutions ».

Les terres missionnaires, le Souverain Pontife veut d'emblée « les orner de ses louanges, les animer par ses exhortations, les embrasser de sa charité, et leur donner des normes, des préceptes, des avertissements remplis du plus ferme espoir ».

Le document qui couvre 14 colonnes de *L'Osservatore Romano* (29 novembre 1959) a été bien évoqué par Mgr Glorieux dans quelques phrases de *La Croix* (29/30 nov. 1959) :

« Le Pape souligne d'abord l'importance actuelle du rôle de la hiérarchie et du clergé autochtones; il parle ensuite de la formation à donner à ce clergé; il consacre les deux dernières parties au rôle des laïcs dans les terres de mission et à ce que réclame leur formation ».

Le document ne pourra être utilisé ici qu'en ses extraits les plus frappants et résumé pour le reste.

Une première partie rappelle d'abord l'encyclique de Benoît XV, ainsi que la définition de la Mission fournie par Pie XII, 32 ans après : « Les missionnaires tendent à ce but qu'on peut appeler dernier, à savoir : que l'Eglise, en d'autres peuples, soit fermement établie de façon stable (*firmiter constabillatur*)<sup>1</sup>, et

1. On sait comment cette question du but des missions a été progressivement

qu'elle y reçoive une Hiérarchie propre, choisie parmi les autochtones ».

Ce but « dernier » de la mission comme telle, les documents précédents et notamment « Maximum Illud », en avaient préparé la réalisation, en prescrivant la formation d'un clergé autochtone nombreux et qualifié.

Quelques chiffres montrent les résultats obtenus. Si le 1<sup>er</sup> évêque asiatique a été consacré en 1923, l'Asie compte actuellement, dit le Saint-Père, 68 évêques asiatiques; si les premiers évêques africains ne remontent qu'à 1939, on en compte aujourd'hui 25<sup>2</sup>.

Quant aux prêtres, ils ont passé, en 40 ans, de 90 à 1811 pour l'Afrique, pour l'Asie de 919 à 5553.

Ces chiffres absolus demeurent pourtant, notons-le, terriblement insuffisants; ils ne représentent pas pour l'Asie plus des 2/3 des effectifs réels, plus d'une petite moitié des effectifs nécessaires; pour l'Afrique, ils ne constituent que le 1/5 environ des effectifs réels et le 1/10 des effectifs nécessaires<sup>3</sup>.

C'est avec joie et souci tout ensemble qu'on accueillera la consigne pontificale donnée au clergé local : « Lorsqu'ils s'adressent au peuple, qu'ils parlent le plus souvent possible de la dignité, de la beauté, de la nécessité, des mérites de la charge sacerdotale, de façon à exciter ceux que Dieu aura appelés, à prendre pareille charge d'une âme prompte et grande »<sup>4</sup>.

L'on notera aussi comment le Pape continue à requérir le clergé venu du dehors et tient à le venger de certaines attaques auxquelles il fut soumis aux temps modernes, de la part des nationalistes excessifs : « On ne peut nullement les nommer étrangers; en effet, tout prêtre catholique, qui s'en tient à exercer fidèlement son ministère, se trouve comme dans sa patrie partout où le Règne de Dieu fleurit ou commence »<sup>5</sup> (Texte repris de Pie XII).

Une seconde partie de l'encyclique rappelle les consignes de formation du clergé en terre missionnaire, consignes qu'avait déjà très clairement données Benoît XV : « une formation parfaite et complète à tout point de vue », il n'en faut pas moins.

---

clarifiée depuis 35 ans. On pourra revoir à ce sujet l'article : *Fonction missionnaire, fonction d'Eglise*, dans la *N.R.Th.*, déc. 1958 et janv. 1959 où sont explicitées et prolongées les vues du P. Charles. La question reste pourtant débattue. On assigne parfois comme terme à la mission le moment du baptême des néophytes; on va même jusqu'à penser que des croyants non-baptisés mais déjà réunis autour d'un apôtre feraient une « plantation d'Eglise ». A ces vues, non pas fausses, mais fort minimistes, l'encyclique oppose une « plantation » qui va, notamment, jusqu'au moment de l'institution d'une hiérarchie autochtone.

2. Le chiffre cité ici pour l'Asie ne regarde que les diocèses sis en terre libre; il ne prend pas en considération les évêques tombés depuis des années aux mains des communistes. Le total dépasse la centaine, s'ils ont survécu.

3. L'Asie ayant environ 11.000.000 de chrétiens devrait en effet posséder normalement 14.000 prêtres. Elle en a 10.716 en 1957, dont 5553 autochtones. L'Afrique ayant 17.740.000 chrétiens devrait posséder normalement 17.000 prêtres. Elle en a 11.199 en 1957, dont 1.811 autochtones (Territoires de la Propagande seulement).

4. De même qu'en Europe, le problème des vocations sacerdotales (soutiens, obstacles, milieux, etc.) devrait être systématiquement étudié et promu. On verra un essai de ce genre dans notre étude faite au Congo : *Vocations au C.B. et R.U.*, dans *Bulletin de l'U.M.C.*, 29, rue du Moulin, Bruxelles, tiré-à-part, 1958. Une étude du même genre est projetée pour le Cameroun, croyons-nous. Elle est à souhaiter partout comme prélude à une prise de conscience et à une campagne.

5. La Semaine de Missiologie 1958 : *Aspirations nationales et missions*, en son rapport de conclusion, a étudié : Le prêtre devant le nationalisme...

A notre époque d'efficiencce et de méthodes, le Saint-Père remet en leur bonne place, qui est la première, les exigences spirituelles de la vocation sacerdotale missionnaire.

Plusieurs précisions pratiques sont ensuite apportées. Le Souverain Pontife encourage à nommer comme professeurs de séminaires les autochtones qui auront les qualités requises; il conseille de ne pas maintenir les séminaristes dans un isolement (géographique et disciplinaire) qui les décrocherait de leur peuple, et les rendrait moins aptes à le rencontrer plus tard; il note la nécessité d'introduire les séminaristes dans la vie et les problèmes réels de leur futur champ d'apostolat<sup>6</sup>.

### *Le contact avec le peuple.*

« Il faut donc que ces jeunes gens soient rendus conformes à la pleine perfection sacerdotale, mais aussi que « peu à peu et prudemment ils pénètrent les pensées intimes du peuple et ses aspirations » (Exhort. apost. de Pie XII, *Menti Nostrae*, A.A.S., XLII, 1950, p. 687), de ce peuple, disons-Nous, qu'ils doivent éclairer de la vérité évangélique, et, avec l'aide de la grâce divine, amener à la sainteté de la vie. Les recteurs de séminaires doivent eux aussi se soumettre à cette règle de l'éducation et de la formation, tout en acceptant volontiers et avec bienveillance tout ce que, dans les choses extérieures et la technique, le monde moderne en progrès a adopté comme le patrimoine commun de toutes les nations; patrimoine de civilisation, qui a élevé les hommes à un mode de vie meilleur, plus facile, et à une sauvegarde plus efficace de la santé et des forces corporelles. »

### *L'éducation au sens de la responsabilité et à l'esprit d'initiative.*

« La formation du clergé autochtone — écrivait Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, Benoît XV lui-même — doit viser à ce que, dès qu'il est capable de remplir le ministère sacré, « il puisse régulièrement assumer le gouvernement de son peuple » (Lettre apost. *Maximum illud*, A.A.S., 1919, p. 445) et, par son enseignement et son ministère, porter ses concitoyens dans la voie du salut éternel. A ce propos, Nous recommandons instamment à tous ceux, missionnaires ou autochtones, qui s'appliquent à cette formation sainte, de veiller avec le plus grand soin, dans la conscience de leur rôle, à ce que leurs séminaristes apprennent de plus en plus à peser la gravité de la charge qu'ils auront à remplir et ses difficultés, et à ce qu'ils jouissent d'une liberté convenable de penser et d'agir, donnée avec prudence (Exhort. apostol. de Pie XII, *Menti Nostrae*, A.A.S., XLII, 1950, p. 686); par là ils pourront plus aisément, progressivement mais au plus tôt, accéder même aux plus hautes charges ecclésiastiques, en plein accord avec le clergé étranger, et au même rang. Et cela prouvera l'efficacité de la formation donnée, tout en étant, pour ceux-là même de qui relève l'éducation des séminaristes, la plus haute et la plus légitime des récompenses. »

### *L'utilisation des valeurs locales.*

« Du reste, après avoir pesé ces motifs qui ne concernent pas seulement la bonne formation de l'intelligence et du cœur des jeunes gens, mais aussi les

6. Une application concrète de cette recommandation a été souhaitée par avance au Congrès liturgique et missionnaire de Nimègue, en 1959. On a suggéré que chaque Séminaire ait la charge d'une paroisse voisine, et que les séminaristes y prêtent main-forte pour la liturgie et les œuvres. C'est déjà le cas en plusieurs endroits.

besoins particuliers de chaque peuple et ses habitudes spéciales de penser et d'agir, ce Siège apostolique a encouragé les missionnaires comme le clergé autochtone à s'adonner à ce qu'on appelle l'étude de la missiologie... C'est pourquoi les programmes des séminaristes missionnaires ne manqueront pas de comporter des cours concernant les diverses questions de la missiologie et aussi la connaissance technique de toutes choses paraissant utiles au ministère futur du clergé de ces régions<sup>7</sup>. On veillera donc à ce que l'enseignement donné soit non seulement conforme à la doctrine intégrale et forte transmise par la Tradition, mais aussi qu'elle ouvre l'esprit des élèves et le stimule de façon à être en mesure de juger exactement la civilisation particulière à chacune de leurs patries, surtout pour ce qui est des sciences philosophiques et théologiques et des convenances spéciales existant entre elles et la religion chrétienne.»

Pour prolonger ces grandes perspectives de contact avec toute la vie des peuples non-chrétiens, le Saint-Père recommande la formation de *Centres d'étude et de diffusion de la vraie doctrine*.

«Voilà pourquoi, faisant appel à leur jugement et à leur travail, les évêques auront soin de constituer rapidement, suivant les opportunités, pour chaque région ou pour plusieurs, des centres d'études et de diffusion de la doctrine chrétienne dans lesquels les prêtres — étrangers ou autochtones — feront connaître tout ce qu'ils auront eux-mêmes acquis par l'étude et l'expérience, au grand profit de ce peuple dans lequel ils sont nés ou auquel ils ont été envoyés pour annoncer l'Evangile. A ce sujet, il est bon de rappeler ce que recommandait Notre Prédécesseur immédiat, Pie XII, d'immortelle mémoire, en ces termes : qu'il est du devoir des catholiques « de faire connaître plus largement leurs écrits par la presse et de les répandre » (Lettre encyclique *Fidei donum*, A.A.S., XLIX, 1957, p. 233). Il faut également avoir soin de mettre tout en œuvre pour favoriser « tout ce qui concerne les techniques modernes de diffusion et de culture, car nul n'ignore combien il importe d'attirer à soi l'opinion publique et de la diriger sagement » (Ibid.). Assurément, tout n'est pas indifféremment possible partout. Il importe toutefois de saisir toutes les opportunités afin de pouvoir faire face aux nécessités du moment, même s'il devait se vérifier que « autre est celui qui sème et autre celui qui moissonne » (Joan., IV, 37).»

Après avoir rappelé les consignes de ses prédécesseurs en matière sociale, le Pape en vient quelque peu au *domaine politique* pour recommander aux missionnaires de ne pas s'occuper plus de la patrie terrestre que du Règne de Dieu. La recommandation, faite jadis aux missionnaires étrangers, fils de l'Occident colonial, vaut aujourd'hui aussi pour les prêtres des pays nouvellement libérés.

« Semblable danger, bien que sous d'autres formes, peut encore se rencontrer de nos jours, d'autant plus que de nombreuses nations, déjà éclairées des lumières de l'Evangile, sont animées la plupart du temps du désir ardent d'acquérir leur indépendance et leur autonomie propre. La conquête des libertés politiques

---

7. On connaît les Facultés de Missiologie de Rome, Münster ou Fribourg. Mais la question ici soulevée est plus large : il s'agit de donner aux missionnaires *sans exception, dans le cadre et le cours* de leurs études théologiques, les perspectives propres (et nécessaires!) à leur futur ministère. L'on devra bien avouer qu'ici, en mission et en terre chrétienne, même dans les ordres largement missionnaires, on n'est pas fort loin. Un effort s'impose pour répondre à l'appel du Pape en ce domaine.

8. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les efforts des œuvres de presse en diverses missions, efforts encore restreints et bien inférieurs à ceux des protestants ou du communisme. C'est dans la même perspective que se place le récent « projet majeur » du Vatican : établir aux Philippines un relai et une succursale de Radio-Vatican, mal entendu directement dans l'Extrême-Orient.

peut malheureusement s'accompagner d'excès qui s'opposent au bien commun et à l'utilité comme à l'amour de l'humanité entière.

» Quant à Nous, Nous espérons fermement que le clergé autochtone, lui aussi, sera animé de ces principes et de ces pensées, qui répondent aux normes générales de la charité chrétienne et s'accordent pleinement avec la doctrine de l'Eglise catholique, qui embrasse tous les hommes d'un même amour et pourvoit parfaitement pour sa part au bien le plus réel de chaque patrie.

» C'est à ce sujet que Notre même Prédecesseur s'adressait à tous en ces termes : « L'Eglise de Dieu est catholique, elle n'est étrangère à aucune race, à aucune nation » (*Ibid.*, p. 445); c'est pourquoi aucune Eglise locale ne pourra exprimer cette union avec l'Eglise universelle, d'où naît la vie surnaturelle en Jésus-Christ, si son clergé et son peuple se laissent mouvoir seulement par l'intérêt de leurs propres affaires, s'ils conçoivent de la malveillance pour les autres peuples, si enfin ils sont conduits et troublés par un amour excessif de leur propre nation. C'est là une attitude qui détruirait la réalité de cette charité universelle qui est la base de l'Eglise de Dieu, et qui la rend vraiment 'catholique'. »

Une troisième partie de l'Encyclique souligne la nécessité de faire de chaque baptisé, non seulement un chrétien mais un apôtre.

« Dans les nouvelles chrétiens, il ne s'agit pas seulement, avec les conversions et les baptêmes, d'augmenter le grand nombre des citoyens du royaume de Dieu, mais aussi de les rendre aptes, par une éducation et une formation chrétiennes adaptées aux situations et aux époques, à prendre, chacun selon sa propre condition et ses possibilités, leurs responsabilités pour le bien et l'avenir de l'Eglise. Le nombre des chrétiens serait peu de chose si la qualité faisait défaut, si la force des fidèles dans la profession de leur foi chrétienne était inférieure à leur tâche et si leur vie spirituelle manquait de profondeur et de rayonnement, s'ils ne faisaient pas preuve de cette jeunesse vigoureuse et solide toujours prête à agir efficacement pour le bien. En effet, la profession de la foi chrétienne ne peut pas être réduite à l'inscription de noms sur des registres, elle doit créer un homme nouveau (*Eph.*, IV, 24) et donner à ses actions, en les provoquant, les dirigeant, les réglant, une force céleste...

» Tout chrétien doit être convaincu de son devoir fondamental et primordial d'être témoin de la vérité à laquelle il croit et de la grâce qui l'a transformé. 'Le Christ — disait un illustre Père de l'Eglise — nous a laissés sur la terre pour que nous devenions phares qui illuminent, docteurs qui enseignent; pour que nous accomplissions notre rôle de levain; pour que nous nous comportions comme des anges parmi les hommes; pour que nous soyons des adultes parmi les enfants, des hommes spirituels parmi les charnels afin de les gagner; pour que nous soyons des semences et portions de nombreux fruits. Il ne serait même pas nécessaire d'exposer la doctrine, si notre vie était suffisamment rayonnante; pas nécessaire non plus de recourir à la parole si nos œuvres portaient témoignage. Il n'y aurait plus de païens si nous nous comportions en vrais chrétiens' (Saint Jean Chrysostome, *Homélie 10*, sur 1 *Tim.*; Migne, P.G., LXII, 551). »

Dans la quatrième partie, le Souverain Pontife rappelle, à cette fin, l'utilité des catéchismes et des catéchistes<sup>9</sup>, la nécessité de les multiplier et de les bien former; il y ajoute l'Action catholique, citant maints textes de ses prédécesseurs;

9. On trouvera d'intéressantes indications au point de vue de la catéchèse dans : La Semaine de Missiologie 1955 : *Catéchèse et missions*; Ohm, *Das Katechumenat in den katholischen Missionen*, Münster, 1959; dans la revue : *Lumen Vitæ*, passim.

il marque l'efficacité des écoles, si elles sont vraiment chrétiennes<sup>10</sup>, mais envisage l'ouverture d'écoles spéciales d'apostolat.

« Le plus souvent, il sera nécessaire de recourir à des initiatives extra-scolaires qui regrouperont les jeunes gens les plus prometteurs pour les instruire et exercer à l'apostolat. Les Ordinaires tâcheront donc d'étudier le meilleur plan pour donner naissance à ces écoles d'apostolat, dont les méthodes seront évidemment différentes des méthodes scolaires proprement dites. Quelquefois, il s'agira aussi de préserver de la fausse doctrine les enfants et les jeunes gens qui sont obligés de fréquenter les écoles non-catholiques : dans tous les cas, il faudra ajouter à l'éducation humaniste et technique reçue dans les écoles publiques, une éducation spirituelle particulièrement intelligente et intense, afin d'éviter que l'instruction produise des hommes faussement évolués, pleins de prétentions et plus nuisibles qu'utiles à l'Eglise et à leurs peuples. Leur formation spirituelle doit être proportionnée à leur degré de développement intellectuel, pour les préparer à vivre en vrais catholiques dans leur milieu social et professionnel, et à prendre, au moment voulu, leur place dans la vie catholique organisée. Dans le cas où de jeunes chrétiens seront contraints de laisser leur communauté pour fréquenter en d'autres villes les écoles publiques, il sera opportun de penser à l'institution de « pensionnats » et lieux de réunion qui puissent leur assurer un milieu religieusement et moralement sain, canalisant leurs capacités et énergies vers l'idéal apostolique. En attribuant aux écoles d'apostolat une charge spéciale et particulièrement efficace dans la formation des dirigeants de l'Action catholique, Nous ne voulons certes pas soustraire aux familles leur part de responsabilités ni diminuer leur influence, qui peut même être plus vigoureuse et efficace que celle de l'école quand il s'agit d'alimenter chez leurs enfants la flamme de l'apostolat et de leur procurer une formation chrétienne toujours plus mûre et ouverte à l'action. En fait, la famille est une école idéale et irremplaçable. »

Il faut citer in extenso tout le passage où les laïcs chrétiens sont exhortés à l'action publique<sup>11</sup>.

« Le 'bon combat' (II Tim., IV, 7) pour la foi se livre non seulement dans le secret de la conscience ou dans l'intimité de la maison, mais aussi dans la vie publique sous toutes ses formes. Aujourd'hui, dans tous les pays du monde, des problèmes variés se posent, dont on cherche la solution le plus souvent en faisant appel aux seules ressources humaines et en suivant des principes qui ne sont pas rarement en contradiction avec les exigences de la foi chrétienne. En outre, beaucoup de territoires de mission traversent 'une phase d'évolution sociale, économique et politique qui est lourde de conséquences pour leur avenir' (Lettre encyclique de Pie XII, *Fidei domum*, A.A.S., XLIX, 1957, p. 229). Problèmes qui, en certaines nations, ont déjà été résolus ou trouvent dans la tradition les éléments de leur solution, mais qui, en d'autres pays, s'imposent avec une urgence non dépourvue de périls : il pourrait arriver qu'on agisse hâtivement

10. Les écoles, on le sait, en plusieurs pays de mission, sont menacées de confiscation par les gouvernements. Ceux-ci sont rarement anti-catholiques par système; mais ils voudraient se réserver la formation de la jeunesse, suivant une tactique classique autant qu'abusive, et où l'Europe les a parfois précédés. Cfr Semaine de Missiologie 1954 : *Questions scolaires*.

11. Le laïc doit absolument venir au secours des prêtres débordés par des tâches éducatives ou même matérielles. Il doit aussi enlever aux prêtres, par son initiative et sa responsabilité, l'envie de se jeter eux-mêmes dans la vie publique et les questions politiques. On sait que les évêques du C.B. et du R.U. viennent de défendre à tous les prêtres et religieux de s'occuper de la politique, comme meneurs ou participants de cette action temporelle.

et qu'avec une regrettable légèreté on adopte des doctrines qui négligent ou contredisent les convictions religieuses des individus et des nations. Les catholiques, pour leur bien-être privé et pour le bien de l'Eglise, ne peuvent ni ignorer de tels problèmes, ni admettre qu'on leur donne des solutions préjudiciables qui, dans l'avenir, demanderaient un effort beaucoup plus grand pour les redresser et donneraient naissance à d'autres obstacles sur la voie de l'évangélisation du monde.

» C'est dans les secteurs de l'activité publique que les laïcs des pays de Mission trouvent leur action la plus directe et prépondérante, et il est nécessaire que les communautés chrétiennes prennent sans retard, voire avec urgence, des mesures afin d'offrir à leurs patries terrestres et pour le bien commun des hommes qui fassent honneur non seulement à leurs professions et activités diverses, mais aussi par une vie chrétienne solide, à l'Eglise qui les a fait naître à la grâce. De cette manière, les Pasteurs sacrés pourront leur répéter les louanges que nous lisons dans les écrits de saint Basile : ' J'ai remercié le Dieu très saint de ce que, tout en étant versé dans les affaires publiques, vous n'avez pas négligé celles de l'Eglise : au contraire, chacun de vous s'en est occupé comme s'il s'agissait d'une affaire personnelle d'où dépendait sa propre vie ' (Epître 288, Migne, P.G., XXXII, 855).

» En particulier, lorsqu'il s'agit des problèmes et de l'organisation des écoles, de l'assistance sociale organisée, de la bonne organisation des associations ouvrières, de la vie politique, la présence d'experts catholiques autochtones peut avoir une influence des plus capitales et bénéfiques, s'ils savent — comme cela leur est un devoir précis qu'ils ne peuvent négliger sans se voir accuser de trahison — s'inspirer dans leurs intentions et leurs actes des principes chrétiens. Ceux-ci en effet ont été reconnus par une longue histoire comme efficaces et décisifs pour procurer le bien commun.

» Dans ce but, comme le disait déjà Notre Prédécesseur Pie XII, de vénérée mémoire, il ne sera pas difficile de se convaincre de la valeur et de l'importance de l'aide fraternelle que les *Organisations internationales catholiques* pourront donner à l'apostolat laïc en pays de Mission, soit sur le plan scientifique, par l'étude de la solution chrétienne à apporter notamment au problème social chez les nouvelles nations en particulier, soit surtout sur le plan apostolique par l'organisation du laïcat chrétien actif. Nous savons ce qui a déjà été fait et ce qui se fait de façon magnifique par les laïcs missionnaires qui ont choisi d'abandonner, temporairement ou définitivement, leur patrie pour contribuer en des activités diverses au bien social et religieux des pays de Mission, et Nous prions ardemment le Seigneur qu'il accroisse le nombre de ces âmes généreuses et qu'il les soutienne dans les difficultés et les fatigues qu'il leur faut affronter dans un dessein d'apostolat. Les Instituts séculiers pourront aussi fournir pour la formation du laïcat autochtone en terre de Mission une aide incomparablement féconde si, par leur exemple, ils savent susciter des imitateurs et mettre promptement et volontairement leur esprit et leur effort à la disposition des Ordinaires pour faire parvenir à leur maturité les jeunes communautés.

» Notre appel va également à tous ces *laïcs catholiques* qui arrivent partout à des postes importants dans les professions et la vie publique : qu'ils considèrent sérieusement la possibilité qu'ils ont d'aider leurs frères, chrétiens de fraîche date, même sans abandonner leur patrie. Leurs conseils, leur expérience, leur assistance technique pourront, sans fatigue excessive et sans grand dérangement, apporter une contribution parfois décisive. Nous sommes assuré que l'esprit d'initiative ne fera pas défaut aux bons pour mettre en pratique Notre paternel désir, le faisant connaître là où il pourrait être bien accueilli, encourageant toute bonne disposition et sachant lui assurer la meilleure utilisation. »



L'encyclique se termine par des prières et des paroles d'encouragement pour les chrétiens persécutés<sup>12</sup> et pour tous ceux qui se dévouent au progrès des missions.

Comme l'a bien remarqué Mgr Glorieux (art. cité) : « La place donnée au laïc, comme l'attention particulière aux valeurs autochtones, sont sans doute les deux traits dominants de la nouvelle encyclique missionnaire. Publiée la veille du premier dimanche de l'Avent, celle-ci vient remettre tous les catholiques devant le mystère du salut des nations. »

Les quelques notes adjointes aux extraits fournis ici veulent seulement les illustrer.

Les grands thèmes de l'encyclique seront à reprendre, s'il plaît à Dieu, en des exposés plus systématiques et plus complets, car ils rejoignent les problèmes les plus brûlants de la mission à notre époque.

J. M.

**Le « Pater Noster », programme de la seconde année du Pontificat.** — (Allocution du 28 octobre 1959 et homélie du 4 novembre 1959. — *L'Oss. Rom.*, 30 oct. 1959 et *A.A.S.*, 1959, 814-818; *La Doc. cath.*, 1959, col. 1473-1488).

Aux jours anniversaires de son élection (28 octobre) et de son couronnement (4 novembre), le Saint-Père, après avoir jeté un regard de reconnaissance sur l'année écoulée, a exposé, en fonction des demandes du Pater Noster le programme qu'il se proposait de poursuivre :

« Jamais autant qu'en ce premier jour de la seconde année, ne Nous a paru plus net le dessein général de la grande mission du pontificat; comme aussi jamais n'ont brillé plus lumineux à Nos yeux les points de la prière que Jésus voulut enseigner aux siens sur la montagne, pour leur tracer en quelque sorte les lignes resplendissantes de l'apostolat de la sainte Eglise. Rappelez-vous ces points, ces demandes du *Pater Noster*; elles sont au nombre de sept, parfaites et magnifiques de compréhension et de signification. »

« Oui, ce grand et sublime programme, que le divin Maître a fixé pour le monde entier, est celui de l'exercice du magistère et de l'activité pastorale. »

Pour les diverses demandes du Pater, le Souverain Pontife indique les applications qu'il estime actuellement les plus opportunes.

*Que Votre Nom soit sanctifié!* Cela non seulement par la louange et le culte, mais aussi par la discipline « qui représente la force et la cohésion de l'Eglise, telle que le Christ l'a constituée : source de nouvelles énergies dans la réalisation du programme évangélique et garantie des promesses faites par Jésus à ses contemporains et aux dépositaires de son héritage. »

« Les siècles passent mais la puissance du Christ se renouvelle sans cesse. »

« La seconde année du pontificat est appelée à faire admirer, ici, à Rome, l'un des prodiges qui se renouvellent dans le temps, au nom et à la gloire du Christ. Nous voulons dire : le Synode diocésain qui doit apporter un renouveau de vigueur dans le domaine liturgique, administratif et pastoral. »

*Que votre Règne arrive!* Qu'on n'aille pas songer aux constructions politiques

12. Il ne faudrait pas que les communistes obtiennent sur les chrétiens ce triomphe : que nous oublions nos frères persécutés. Leur énorme majorité se conduit héroïquement; il ne faut pas croire immédiatement ce que la propagande chinoise raconte de certains cas, compliqués et obscurs fort souvent, et d'ailleurs proportionnellement rares.

de la puissance humaine. Il s'agit bien de ce Règne exalté dans la liturgie de la fête du Christ-Roi, règne de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice, d'amour et de paix. « Termes mystérieux et sacrés qui expriment l'alternative de toute orientation de vie individuelle et sociale, pour les familles, pour les nations, pour le monde entier. Ou avec le Christ, chacun prenant donc sur ses épaules une partie de sa croix, ou sans lui, perdus dans l'incertitude, le risque, le désordre, le chaos universel. »

*Que votre volonté soit faite!* Troisième rayon lumineux, guide et aspiration des âmes, la volonté de Dieu exprime l'effort réclamé de chacun pour sa propre sanctification : « Voici quelle est la volonté de Dieu : c'est votre sanctification » (1 Thess., IV, 3).

« Au milieu des craintes et des afflictions qui émeuvent l'âme du premier Pasteur de l'Eglise Universelle, à la vue de la prévarication de beaucoup, de trop d'hommes qui, en suivant l'esprit du démon, s'avalissent et se perdent, il est réellement lumineux le spectacle que l'on embrasse de cette ville de Rome, d'où il est permis au Vicaire du Christ d'admirer les prodiges de foi, de charité, de sacrifice qui se multiplient en formes solennelles ou modestes dans le monde entier; qui célèbrent, même dans le sang et les tourments, la pérennité du Sacrifice du Calvaire, source de rédemption et de salut pour les nations. »

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien!* « La recherche du pain quotidien entre, elle aussi, dans le grand programme de la prière et de l'activité chrétienne. C'est le Seigneur qui donne le pain : comme récompense pour la fatigue de chacun, comme source de vigueur pour l'intelligence d'esprits innombrables qui, avec une conscience éclairée, cherchent les voies et les formes de la prospérité même matérielle, afin que le corps, dans la suffisance bien employée de ses énergies ordinaires, réponde aux exigences, à la hauteur, à la splendeur de l'esprit. Certes, c'est un motif de grande douleur pour nous et de profonde tristesse que de constater le manque de disposition de beaucoup à chercher lumière et force dans la doctrine que l'Eglise peut fournir pour la solution des graves problèmes qui se posent à l'économie et à la recherche du bien-être temporel. Une fois qu'on ferme les yeux à la lumière des lois évangéliques qui sont à la base de la civilisation chrétienne, il est bien naturel que l'on se débâte dans de vains efforts, même dans la recherche du progrès économique. Celui-ci ne pourra jamais représenter pour la société humaine la vraie prospérité au sens le plus large du mot. »

*Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés!* « Le grand souci de l'Eglise catholique et du sacerdoce chrétien, à côté de l'exercice et du ministère de la parole, c'est la distribution du pardon de Dieu à tous les hommes et à tous les peuples, qui plus ou moins gravement se dérobent à la sainteté des lois fondamentales de la vie ou la méprisent. L'antique Décalogue, complété par les lois évangéliques de la justice sociale et de la charité, constitue la trame de la vie individuelle et collective. Au-delà et contre le Décalogue et l'Evangile, c'est le péché qui corrompt et empoisonne tout dans l'ordre individuel et collectif. C'est cela qui explique l'Agneau de Dieu qui porte le péché du monde (Jo., I, 29). Le Christ est venu sur la terre pour expier ces péchés du monde; à travers les siècles, Il s'immole sur nos autels, poursuivant ce sacrifice.

« Presque personne n'échappe à la triste séduction du péché. L'Ancien Testament atteste comment l'iniquité remplit le monde; il est témoin du désordre individuel et collectif qui couvre la terre.

« La voix d'un des apôtres s'éleva explicitement à cet égard : ' Si nous disons : Nous n'avons pas de péché, nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous ' (1 Jo., 1, 8). Mais à tout péché il y a pardon. Le monde subsiste encore

et toujours parce que la voix et le sang du Christ crient pitié et miséricorde. A ce cri de pitié et de miséricorde que le Christ 'avec violente clameur et des larmes' (*Hébr.*, V, 7) répète par les gouttes de son sang, correspond l'invitation de ce même divin Rédempteur au pardon réciproque des frères entre eux et au vrai triomphe — nous ne disons pas illusoire, trompeur et pervers — mais au vrai triomphe du pardon et de la paix. »

« Toute tentative de paix entre homme et homme, entre peuple et peuple est digne d'admiration émue. Tout mouvement sincère et fervent de paix qui se dessine d'un bout à l'autre de la terre, qui ne cache aucune tromperie, qui s'inspire de la pureté, de la justice et de l'universalité de l'amour, cette tentative, disons-Nous, est digne de confiance et de respect. Tout est remis à qui sait et veut pardonner. Et tout s'embellit à celui qui a, ou se refait, l'âme pure et innocente, dans une manifestation d'équité, de justice, de fraternité, de vive fraternité chrétienne. »

*Délivrez-nous du mal!* « La prière divine que Jésus nous a enseignée sur la montagne et dont notre vie veut refléter l'élévation, l'orientation et l'enseignement, s'achève sur un dernier cri d'abandon confiant au Dieu tout-puissant, pour qu'il nous délivre du 'malin'. *Libera nos a malo* (*Mt.*, VI, 13). La nature humaine est sujette à la tentation et dans le fait d'y céder se trouvent la menace et le péril le plus grave pour la liberté et la dignité humaine. Hélas, 'le monde entier gît au pouvoir du mauvais' (*I Jo.*, V, 19). Pour être préservés d'un tel malheur, nous pouvons compter sur l'aide secourable et miséricordieuse de Dieu, mais de notre part nous devons coopérer avec une volonté décidée à nous garder du mal, de celui qui le suggère et l'inspire. »

A ce point du discours du 28 octobre, le Souverain Pontife sollicite de son auditoire une manifestation de parfaite communion de pensées avec lui. Sûr d'avoir été compris, il poursuit et achève son allocution dans cette prière :

« Nous considérons notre seconde année d'épiscopat romain et catholique, auquel vos souhaits Nous encouragent, sur un fond de simplicité et de sécurité, dans la lumière sereine du *Pater noster* et de ses sept demandes.

» C'est là le programme qui s'offre à vous, ici présents, pour l'année nouvelle, à tous les disciples du Christ dans le monde entier »...

« O Jésus, nous vous en supplions et toujours nous vous en supplierons : *Da propitius pacem in diebus nostris*. Donnez dans votre bonté la paix à nos jours. Soutenez le monde entier par la force de votre miséricorde afin que, libres de tout péché, les hommes soient préservés de toute crainte de par les mérites de votre Sang Divin. A vous soient amour, honneur, gloire dans les siècles. Amen. »

**Message de Noël, 23 décembre 1959. —** (*L'Oss. Rom.*, 24 décembre 1959. Trad. de l'Office de presse du Vatican).

Dans la ligne des appels répétés de Pie XII à la paix, le message de Noël 1959 de S.S. Jean XXIII est consacré à décrire ce qu'est la Paix chrétienne, les erreurs des hommes et les efforts de l'Eglise en la matière.

Que de tentatives, généreuses d'ailleurs, depuis la seconde après-guerre, pour établir une paix véritable! Mais que de lenteurs encore dans l'obtention d'un bien si désiré de tous. Après cette première constatation, le Souverain Pontife entre dans son sujet :

« C'est que la paix véritable ne peut venir que de Dieu; elle n'a qu'un seul nom : *la Paix du Christ*; elle n'a qu'un visage, celui que le Christ lui a donné; c'est pour prévenir en quelque sorte les contrefaçons de l'homme, qu'il a souli-

*La paix chrétienne*

La véritable paix revêt trois aspects :

*Paix du cœur.* — La paix est avant tout une disposition intérieure, spirituelle. La dépendance aimante et filiale envers la volonté de Dieu en est comme la condition fondamentale : « O Seigneur, tu nous a fait pour toi et notre cœur n'est pas tranquille tant qu'il ne repose pas en toi » (*S. Aug. Confess. L. I. 1, PL 32, 661*). Tout ce qui affaiblit, rompt, brise cette conformité et cette union de volonté s'oppose à la paix ; d'abord et surtout la faute, le péché. « *Qui lui résiste et a eu la paix ?* » (*Job 9, 4*). La paix est l'heureux héritage de ceux qui observent la loi divine : « *Il y a une grande paix, pour ceux qui aiment ta loi.* » (*Ps. 118, 165*).

La bonne volonté à son tour n'est que le propos sincère de respecter la loi éternelle de Dieu, de se conformer à ses commandements, de suivre ses voies : en un mot, de se tenir dans la vérité. Telle est la gloire que Dieu attend de l'homme. « *Paix aux hommes de bonne volonté.* »

*Paix sociale.* — Celle-ci trouve une base ferme dans le respect mutuel et réciproque de la dignité personnelle de l'homme. Le Fils de Dieu s'est fait homme et sa rédemption ne concerne pas seulement la collectivité, mais aussi l'homme individuel : « *Il m'a aimé, moi, et s'est donné lui-même pour moi* », dit S. Paul aux Galates (*Gal. 2, 20*). Et si Dieu a aimé l'homme à ce point, cela signifie que l'homme lui appartient et que la personne humaine doit absolument être respectée. Tel est l'enseignement de l'Eglise, qui pour la solution des questions sociales a toujours fixé le regard sur la personne humaine et a enseigné que les institutions et les choses — les biens, l'économie, l'Etat — sont avant tout pour l'homme et non l'homme pour elles. Les troubles qui ébranlent la paix intérieure des nations tirent principalement leur origine de ce que l'homme a été traité presque exclusivement comme un instrument, comme une marchandise, comme un pauvre rouage dans une grande machine, comme une simple unité de production. C'est seulement lorsqu'on prendra comme base d'appréciation de l'homme et de son activité sa dignité de personne, que l'on pourra apaiser les conflits sociaux et les divergences, souvent profondes, qui règnent, par exemple, entre les employeurs et les travailleurs. L'on pourra surtout garantir à l'institution familiale les conditions de vie, de travail et d'aide propres à lui faire mieux remplir sa fonction de cellule de la société et de première communauté instituée par Dieu lui-même en vue du développement de la personne humaine.

Non, la paix ne pourra avoir de fondements solides, si l'on ne nourrit dans les cœurs le sentiment de la fraternité, tel qu'il doit exister entre ceux qui ont la même origine et sont appelés aux mêmes destinées. La conscience d'appartenir à une seule famille éteint dans les cœurs la convoitise, la cupidité, l'orgueil, l'instinct de domination sur les autres, qui sont la racine des dissensions et des guerres. Elle unit tous les hommes par le lien d'une solidarité plus haute et généreuse.

*Paix internationale.* — La paix internationale se base avant tout sur la vérité. Il est clair que la devise chrétienne : « *La vérité sera votre libératrice* » (*Jo 8, 32*) vaut également pour les relations internationales. Il faut donc dépasser certaines conceptions erronées : le mythe de la force, du nationalisme ou quelque autre, qui ont intoxiqué la vie commune des peuples, et fonder la paix sur les principes moraux, selon l'enseignement de la saine raison et de la doctrine chrétienne.

Mais, à côté de la vérité et éclairée par elle, doit s'avancer la justice. Elle supprime les causes de conflits et de guerres, résoud les différends, fixe les obligations, précise les devoirs, répond aux droits de chacune des parties. La justice à son tour doit être achevée et soutenue par la charité chrétienne. L'a-

mour du prochain et de la propre nation ne doit pas se replier sur lui-même dans une forme d'égoïsme clos et inquiet du bien d'autrui, mais il doit s'élargir et s'étendre pour embrasser dans un geste spontané de solidarité tous les peuples et nouer avec eux des relations vitales. On pourra alors parler de *communauté de vie* et non de simple *coexistence*, car celle-ci, précisément parce que privée d'un tel souffle de solidarité, élève des barrières, derrière lesquelles couvent la suspicion réciproque, la crainte et la terreur.

### *Les erreurs de l'homme dans sa recherche de la paix*

La paix est un incomparable don de Dieu, mais elle est aussi une aspiration suprême de l'homme. Elle est cependant indivisible. Aucun des traits qui composent son visage unique ne peut être ignoré ou exclu. Parce que les hommes de notre temps non plus n'ont pas intégralement respecté les exigences de la paix, il s'en est suivi que les chemins de Dieu vers la paix ne coïncident plus avec ceux de l'homme.

De là vient la situation internationale anormale de cette après-guerre, qui a créé comme deux blocs avec tous les inconvénients que cela comporte. Ce n'est pas un état de guerre, mais ce n'est pas non plus la paix, la véritable paix à laquelle aspirent ardemment les peuples. Toujours parce que la paix véritable est indivisible en ses divers aspects, on ne réussira pas à l'instaurer sur le plan social et international, si elle n'est pas aussi et avant tout une réalité intérieure. C'est dire qu'il y faut d'abord — et il est nécessaire de le répéter — des hommes de *bonne volonté* : exactement ceux à qui les anges de Bethléem annoncèrent la paix du Christ aux hommes de bonne volonté : *Pax hominibus bonae voluntatis* (Luc. 2, 14). Ils sont en fait les seuls qui puissent remplir les conditions de la paix définie par S. Thomas : l'entente des citoyens dans l'ordre (*Contra Gent.* III, c. 146), *ordre* donc et *concorde*. Mais comment pourra germer ce double résultat de l'ordre et de la concorde, si les personnes qui assument des responsabilités publiques, avant d'apprécier les avantages et les risques de leurs décisions, ne se reconnaissent pas personnellement soumises aux lois morales éternelles ?

Il faudra éliminer sans relâche les obstacles opposés par la malice humaine. Ces obstacles se rencontrent dans la propagande de l'immoralité, dans les injustices sociales, dans le chômage, dans la misère contrastant avec le privilège de ceux qui peuvent se permettre le gaspillage, dans le dangereux déséquilibre entre le progrès technique et le progrès moral des peuples, dans la course effrénée aux armements qui ne laisse encore entrevoir aucune sérieuse possibilité d'arriver à résoudre le problème du désarmement.

### *L'œuvre de l'Eglise*

Les derniers événements ont créé une atmosphère de détente qui a fait refluer l'espoir en beaucoup d'âmes après que, si longtemps, on a vécu dans un état de paix mensongère, dans une situation très instable qui plus d'une fois a menacé de se rompre.

Tout cela fait voir combien profondément est enracinée au cœur de tous l'aspiration vers la paix.

Pour la prompte réalisation de ce désir commun l'Eglise prie avec confiance. Celui qui règle le destin des peuples et peut tourner vers le bien les cœurs des gouvernants. Elle n'est pas fille de ce monde, mais elle vit et travaille dans le monde et de même qu'à l'aurore du christianisme, elle élevait, comme le demandait S. Paul à Timothée « des prières et des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes : pour les rois et pour tous ceux qui se trouvent

élevés en puissance, afin que nous puissions mener une vie tranquille et paisible en toute piété et dignité » (1 *Tim.* 2, 1-2), ainsi aujourd'hui encore elle accompagne de ses prières tout ce qui, dans les relations internationales, permet les rencontres dans un climat de sérénité, aide au règlement pacifique des différends, au rapprochement des peuples et à leur mutuelle collaboration.

En plus de la prière, l'Eglise offre son secours maternel, indique l'incomparable trésor de sa doctrine, presse ses fils de fournir leur active collaboration en faveur de la paix, rappelant le célèbre avertissement de S. Augustin : « Il y a plus de gloire à tuer les guerres avec la parole qu'à tuer les hommes avec le fer; et c'est une vraie gloire que d'acquérir la paix avec la paix » (S. *Aug.* Epist. CCXXIX, 2; PL 33, 1019).

C'est le devoir et la tâche propre de l'Eglise de s'employer en faveur de la paix et elle a conscience de n'avoir rien négligé de ce qu'il lui était possible de faire pour la procurer aux peuples et aux individus. L'Eglise regarde favorablement toutes les initiatives qui peuvent aider à épargner à l'humanité de nouveaux deuils, de nouveaux carnages, de nouvelles destructions incalculables.

Hélas, les causes qui ont troublé et qui troublent encore l'ordre international n'ont pas encore été écartées. La paix ne cessera jamais d'être menacée.

Les causes du malaise international ont été clairement dénoncées par Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire Pie XII, spécialement dans ses messages de Noël 1942 et 1943. Il est bon de les redire. Ces causes sont : la violation des droits et de la dignité de la personne humaine et le mépris de ceux de la famille et du travail; la subversion de l'ordre juridique et du juste concept de l'Etat selon l'esprit du christianisme; les atteintes portées à la liberté, à l'intégrité territoriale et à la sécurité des autres nations, grandes ou petites; l'oppression systématique des minorités nationales dans leurs particularités culturelles et linguistiques; les calculs égoïstes de ceux-là qui visent à monopoliser les sources de l'économie et les matières d'usage commun au détriment des autres peuples; et, en particulier, la persécution dirigée contre la religion et contre l'Eglise.

Il faut encore noter que la pacification souhaitée par l'Eglise ne peut en aucune manière être confondue avec une concession ou un relâchement de sa fermeté en face d'idéologies et de systèmes de vie qui sont en opposition déclarée et inéluctable avec la doctrine catholique; pas plus qu'elle ne signifie indifférence à l'égard des plaintes qui parviennent jusqu'à Nous de ces malheureuses régions où les droits de l'homme sont méconnus, où le mensonge est érigé en système. Moins encore pourrait-on oublier le douloureux calvaire de l'Eglise du Silence où les confesseurs de la foi, émules des premiers martyrs chrétiens, sont en butte à des souffrances et à des tortures sans fin pour la cause du Christ. Ces constatations mettent en garde contre un optimisme excessif; mais elles rendent d'autant plus fervente Notre prière pour un retour vraiment universel au respect de la liberté humaine et chrétienne.

Ah! puissent tous les hommes de bonne volonté revenir au Christ, puissent-ils écouter la voix de son enseignement divin, qui est celui de son Vicaire sur terre, celui des pasteurs légitimes les Evêques. Ils retrouveront la vérité qui libère de l'erreur, du mensonge, de l'utopie, ils raccourciront la route qui mène à la paix de Bethléem, la paix annoncée par les anges à tous les hommes de bonne volonté. »

## S. PENITENCERIE

**Prière indulgenciée au Saint-Esprit pour le Concile œcuménique.**

— (Décret du 23 septembre 1959. — *A.A.S.*, 1959, 832. Trad. de la *N.R.Th.*).

Une indulgence partielle de 10 ans est accordée à la récitation de la prière ci-dessous. On peut gagner une fois pas mois une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, moyennant la récitation quotidienne de cette prière.

« Esprit divin, qui, envoyé par le Père au nom de Jésus, assistez l'Eglise de votre présence et la gouvernez infailliblement, nous vous en prions, répandez, dans votre bonté, sur le Concile œcuménique, la plénitude de vos dons. Maître et Consolateur très doux, éclairez l'esprit de nos Evêques qui, répondant avec empressement au Pontife romain, tiendront avec lui les assises de cette sainte assemblée.

Faites que de ce Concile mûrissent des fruits abondants; que de plus en plus la lumière et la force de l'Evangile se propagent dans la société humaine; que la religion et l'activité des œuvres missionnaires fleurissent d'une vigueur accrue; et qu'en résulte l'heureux effet d'une connaissance plus riche de la doctrine de l'Eglise et d'un progrès salutaire des mœurs chrétiennes.

O doux Hôte de l'âme, affermissez nos intelligences dans la vérité et disposez favorablement nos cœurs à l'obéissance, afin que les décisions qui auront été prises au Concile nous les acceptions avec une sincère soumission et que nous les accomplissions d'une volonté empressée.

Nous vous prions aussi pour les brebis qui n'appartiennent plus à l'unique berceau de Jésus-Christ, afin que, de même qu'elles se glorifient du nom chrétien, ainsi elles arrivent enfin à l'unité sous la conduite de l'unique Pasteur.

Comme pour une nouvelle Pentecôte, renouvelez à notre époque vos merveilles et accordez à la Sainte Eglise que, persévérant avec Marie, Mère de Jésus, dans une prière unanime et instante et sous la conduite du Bienheureux Pierre, elle propage le règne du divin Sauveur, le règne de la vérité et de la justice, le règne de l'amour et de la paix. Amen. »